

Analyse environnementale.

Public	Responsable ou animateur environnement, et toute personne susceptible d'avoir à animer une analyse environnementale ou d'y participer.
Durée	2 jours
Objectifs	<p>Identifier les exigences réglementaires applicables au site</p> <p>Organiser une analyse environnementale dans sa structure.</p> <p>Établir le lien avec la norme ISO 14001</p> <p>Identifier les aspects et les impacts environnementaux.</p> <p>Déterminer une méthode de hiérarchisation et les aspects environnementaux significatifs.</p> <p>Définir des objectifs environnementaux et un plan d'action.</p>
Programme	<p>1. Focus sur la réglementation Environnementale. Principales obligations concernant l'environnement (ICPE, déchets, eau, air, bruit...) Identification des missions des acteurs externes (DREAL, ADEME, agences de l'eau, ...)</p> <p>2. Les notions de l'analyse environnementale. Définitions des termes La place et les enjeux de l'analyse environnementale Les objectifs Lien avec la norme ISO 14001</p> <p>3. Le déroulement de l'analyse environnementale en entreprise La création des outils de collecte des données Le recueil des bonnes informations (géographie, faune et flore, historique, activités...) La synthèse des informations. Le lien avec la conformité réglementaire. Méthode et outils de cotation des impacts environnementaux</p> <p>4. La hiérarchisation Détermination des aspects environnementaux significatifs Définition des objectifs et des cibles environnementales Créer un programme de management environnemental</p> <p>5. Le suivi La notion d'amélioration Sensibilisation du personnel et communication environnementale</p>
Méthode	<p><u>Avant la formation</u> : Recueil des attentes</p> <p><u>Pendant la formation</u> : Présentation des concepts et des outils Mise en situation Echanges constants Evaluation</p>
Tarif	<p><u>Pour formation inter-entreprise</u> : Contacter Alice Ménicot au ☎ 06.13.36.28.41 ou mailto:bonjour@almeconseil.fr</p> <p><u>Pour formation intra-entreprise</u> : 900€ HT/ salarié.</p>